

# PROJET EDUCATIF DU MULTI ACCUEIL DE FAVERGES-SEYTHENEX



novembre 2020

SECTION DES RANDONNEURS

Elaboré et rédigé par l'équipe

du multi-accueil

## SOMMAIRE

I.	L'ACCUEIL.....	3
	• La première visite.....	4
	• L'adaptation.....	4
	• L'accueil au quotidien.....	5
II.	LES TEMPS DE REPAS.....	7
	• Les bébés.....	8
	• Dès 1 an.....	8
III.	LE SOMMEIL.....	9
	• Les bébés (0-18 mois).....	10
	• À partir de 18 mois.....	10
IV.	LE PORTAGE.....	10
V.	LE DOUDOU.....	11
VI.	L'HYGIÈNE, LES CHANGES ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ.....	11
	• L'hygiène.....	11
	• La santé de l'enfant.....	112
	• Les changes.....	12
	• La maîtrise des sphincters : l'acquisition de la propreté.....	12
VII.	LES ACTIVITES D'ÉVEIL.....	13
	• Les bébés.....	13
	• Les jeux libres.....	14
	• Les jeux dirigés.....	14
	• Les sorties.....	15
VIII.	LA VIE DE GROUPE : L'APPRENTISSAGE DE LA SOCIALISATION.....	15
IX.	LA PLACE DES PARENTS.....	16
X.	LA PLACE DES STAGIAIRES.....	16
XI.	CONCLUSION.....	16

Le multi-accueil « les copains d'abord » de Faverges-Seythenex répond aux demandes des parents, souhaitant pour leur enfant un lieu d'accueil où il puisse s'épanouir et s'éveiller au contact d'autres enfants, sous l'œil attentif d'une équipe de professionnelles qualifiées.

Ce projet éducatif est le fruit d'une réflexion d'équipe dont l'objectif est de mettre en place une pratique éducative cohérente de tous(tes) les professionnel.les pour le bien-être de l'enfant. C'est un support servant de base de travail. Il guide :

- Les professionnel.les vers l'accompagnement qu'ils.elles souhaitent proposer.
- Les enfants qui sont sécurisés grâce la cohérence qu'il apporte au quotidien.
- Les parents qui connaissent le cadre proposé et qui sont assurés d'une continuité éducative pour leur enfant entre leur domicile et la structure, tout au long de leur journée d'accueil.

Les valeurs éducatives respect, bienveillance, écoute et observation, tolérance, professionnalisme et communication constituent les bases de notre travail.

## **I. L'ACCUEIL**

Accueillir un enfant dans notre structure, c'est l'accompagner, avec sa famille et son histoire, au sein d'un groupe dans lequel il s'épanouira en toute sécurité.

L'équipe du multi-accueil est composée de :

- D'une infirmière, directrice
- D'une éducatrice de jeunes enfants, adjointe de direction,
- D'une éducatrice de jeunes enfants,
- De 7 auxiliaires de puériculture,
- De 5 adjoints techniques, titulaires du CAP petite enfance, présentes auprès des enfants,
- D'un adjoint technique, gérant la préparation des repas et le nettoyage des locaux.

Les enfants sont affectés dans une des 2 sections à l'année:

- La section des Randonneurs au rez-de-chaussée accueille les enfants âgés de 10 semaines à 18 mois environ.
- La section des Alpinistes au premier étage accueille les enfants âgés d'environ 18 mois à 3 ans.

Il est toutefois possible qu'un enfant change de section en cours d'année, cette décision est prise en tenant compte en priorité de son âge et ses compétences.

L'équipe des Randonneurs est constituée de 5 professionnel.les. Ils.elles accompagnent votre enfant tout au long de l'année. Des moments de partage sont organisés avec l'équipe des alpinistes, lors des temps d'accueil, de repas, de jeux ; ils permettent aux enfants de faire connaissance entre sections et de découvrir de nouveaux espaces de jeux.

- **La première visite**

Elle se fait sur rendez-vous pour que chacun - enfant, parent et professionnel.le - se rende disponible pour faire connaissance. Un temps administratif avec la directrice, puis un temps d'échanges et de découverte mutuelle dans la section sont prévus, ainsi que la visite des locaux.

A cette occasion, les parents et les professionnel.les échangent autour des habitudes de l'enfant. Ce premier contact est essentiel pour tisser un lien entre tous et créer un climat favorable au bien-être de l'enfant dans la structure.

Le questionnaire sur les habitudes de vie de l'enfant donné aux familles à l'inscription sert de support et de fil conducteur pendant l'entretien. Il sera utilisé lors des premiers jours pour mieux connaître l'enfant et adapter son accueil.

- **L'adaptation**

C'est une période indispensable pour aider :

- l'enfant et sa famille à se séparer le mieux possible, de façon progressive et rassurante.
- les professionnelles à observer l'enfant, son rythme et ses habitudes.

A cet effet, un planning personnalisé est mis en place en concertation avec la famille et peut être réajusté si besoin. L'adaptation se fait en général durant deux semaines, cette période pouvant toutefois varier d'un enfant à l'autre. Une fiche de renseignements est remplie par les parents et permet aux professionnel.les de connaître le rythme de vie et le stade de développement de leur enfant.

Il est important qu'une relation de confiance et de collaboration s'installe entre les parents et les professionnel.les pour que l'enfant se sente autorisé à s'épanouir dans son nouveau cadre de vie.

Exemple de planning d'adaptation élaboré en concertation avec les parents :

1 <sup>er</sup> jour	1 <sup>er</sup> rendez-vous au multi-accueil. Rencontre avec la directrice. Echange d'une heure environ avec les professionnel.les Visite des locaux
2 <sup>ème</sup> jour	L'enfant reste seul 30 minutes avec les enfants et les professionnel.les de sa section
3 <sup>ème</sup> jour	Accueil de l'enfant pendant 1 heure
4 <sup>ème</sup> jour	Accueil de l'enfant pendant 2 heures
5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> jours	Accueil de l'enfant pendant 3 à 4 heures pour découvrir un temps de repas
7 <sup>ème</sup> jour	Accueil de l'enfant pendant 5 à 6 heures pour découvrir un temps de repas et de sieste
8 <sup>ème</sup> jour	Petite journée (9 h 16h)
9 <sup>ème</sup> jour	L'enfant fait sa journée entière telle qu'elle est prévue dans son planning

- **L'accueil au quotidien**

Présentation du déroulement d'une journée : les rituels de la journée permettent à l'enfant de se repérer et de se représenter le temps qui passe. C'est la répétition qui l'aide à se construire et à se rassurer.

	Les randonneurs	Les alpinistes
7h15 à 7h50	Accueil commun dans la section des randonneurs Les alpinistes rejoignent leur salle de vie dès 8h	
8h - 9h	Accueil et jeux libres Couchers en fonction des besoins de l'enfant	Accueil et jeux libres
9h00 - 9h30	Accueil Temps du bonjour Proposition d'un verre d'eau Gestion des temps de sieste des bébés	Temps du bonjour Proposition d'un verre d'eau
9h30 - 11h  <b>Arrivées et départs possibles entre 10h45 et 11h00</b>	Activités et jeux libres Jeux, changes Temps calme avant le repas puis lavage des mains	Séparation en 3 groupes pour : Jeux, changes Temps calme avant le repas
11h 12h  <b><u>Pas d'arrivées et de départs</u></b>	Repas des enfants installés à table Repas échelonnés des bébés Réveils échelonnés des bébés	Repas
12h - 12h30  <b>Arrivées et départs possibles</b>	Départs dans les dortoirs pour les plus grands	Départ dans les dortoirs en 3 groupes
Entre 12h30 et 14h30  <b><u>Pas d'arrivées et de départs</u></b>	Repas des bébés Temps de siestes Jeux libres pour les enfants ayant déjà dormi	Temps de siestes
14h30 - 15h30  <b>Arrivées et départs possibles</b>	Jeux libres ou dirigés pour les enfants Levers échelonnés Préparation au goûter : rangement des jeux et lavage des mains	Levers échelonnés des enfants Jeux libres Fin des levers et préparation au goûter : rangement, temps de lecture ou chanson
15h30 - 16h  <b><u>Pas de départs ou arrivées</u></b>	Goûter	Goûter
16h - 18h  <b>Arrivées et départs possibles</b>	Premiers départs Jeux libres Change	Premiers départs Séparation du groupe pour activités libres ou dirigées

À son arrivée, l'enfant est accueilli par une professionnelle qui recueille les informations utiles à son bien-être et au bon déroulement de la journée : son état de santé, sa nuit, son petit-déjeuner, son humeur, tout type de changement de la vie quotidienne. Ces informations sont consignées dans un cahier de transmissions pour un meilleur accompagnement de l'enfant. L'usage de ce cahier est réservé à l'équipe pour des raisons de confidentialité.

Pour favoriser un climat bienveillant à l'égard de l'enfant, il est conseillé aux parents de l'informer qu'ils vont partir et qu'ils le confient un moment au (à la) professionnel.le. Ce passage de relais lui permet de se sentir en confiance et « l'autorise » à passer la journée le plus sereinement possible. Ce temps fait partie intégrante au processus de séparation d'avec son parent.

L'enfant doit arriver habillé et changé et avoir pris son premier repas.

Pour que l'enfant soit attendu et que l'organisation du service soit respectée, tout changement dans les horaires d'arrivée et de départ ainsi que toutes absences doivent être signalés aux équipes.

Au départ de l'enfant, un.e professionnel.le apportera toutes les informations aux parents sur le déroulement de la journée.

En cas de besoin particulier, les professionnel.les sont à la disposition des parents, si besoin sur rendez-vous afin d'assurer aux familles une meilleure disponibilité.

## **II. LES TEMPS DE REPAS**

Les repas et les goûters sont des moments de plaisir, de partage, de calme et de découverte, autant pour les enfants que les professionnel.les. C'est pour cette raison que les arrivées et départs ne sont pas possibles sur ces créneaux.

Les repas sont fournis par la structure. Les parents peuvent prendre connaissance du menu de la semaine affiché au multi-accueil en début de semaine ou mis en ligne sur le site de la commune : [www.faverges.fr](http://www.faverges.fr).

Les laitages sont de préférence nature non sucrés et variés (fromage blanc, yaourt au lait de vache, chèvre ou brebis, petit suisse).

En dehors des moments de repas, de l'eau est proposée régulièrement aux enfants. Aucune collation n'est proposée entre les repas dans un souci diététique.

- **Les bébés**

La prise des repas des bébés est individualisée en fonction du rythme de chacun. Le maternage est encore très présent, l'enfant prend son biberon dans les bras de l'adulte. Il peut également manger en chaise haute, en transat et parfois sur les genoux du (de la) professionnel.le.

Le lait de substitution est apporté par les parents. Pour des raisons d'hygiène et de traçabilité, la boîte fournie doit être neuve ; elle sera ouverte au multi-accueil et si besoin l'excédent redonné aux familles dans un récipient apporté par leur soin.

Ensuite, un lait de croissance est fourni par la structure.

L'introduction des différents aliments se fait de préférence à la maison jusqu'à l'âge de 10 mois. Les parents doivent informer régulièrement le personnel de la nature des aliments introduits, ceci dans un souci de continuité. Il est à ce titre conseillé aux parents d'introduire les aliments les plus fréquents préparés par la cuisine, une liste leur sera donnée à titre indicatif. Si l'enfant n'a jamais mangé le légume proposé, un petit pot pourra lui être donné. Les parents peuvent également faire le choix de laisser le personnel introduire les aliments les plus courants.

A 10 mois, l'enfant pourra manger les repas servis par la cuisine centrale.

- **Dès 1 an**

Vers un an ou en fonction de leurs capacités, les enfants mangent autour d'une table, assis sur des chaises adaptées à leur taille, dans un esprit de convivialité.

- **L'autonomie**

Dès que l'enfant sait se tenir debout, il se lave les mains au lavabo avant les repas. A la fin du repas, il s'essuie le visage et les mains avec un gant qu'il déposera avec son bavoir dans une corbeille. Ainsi petit à petit, il devient acteur en participant à son niveau.

Le temps de repas permet aussi à l'équipe d'accompagner l'enfant dans son acquisition de l'autonomie, tout en respectant le rythme de chacun. L'enfant peut utiliser ses doigts dans un premier temps et se salir, c'est un moyen de découvrir les aliments. Les bavoires manches longues sont proposés aux plus jeunes pour favoriser cette découverte.

Ensuite, l'enfant apprendra progressivement à utiliser les couverts.



L'enfant boit au verre dès son plus jeune âge. Cela lui permet d'acquérir une compétence différente de la succion avec le sein, le biberon ou le bec verseur, qui lui permettra de développer sa déglutition. Ils apprennent à faire de nouveaux mouvements avec la langue et les lèvres, ce qui favorise une bonne déglutition, et de ce fait, un bon développement des mâchoires et un bon positionnement des dents.

#### - **Accompagnement personnalisé du temps de repas**

L'enfant peut refuser de manger tout ou une partie de son repas. Il ne sera ni forcé, ni réprimandé en cas de refus de goûter le plat proposé, mais respecté dans son choix de manger ou non ; les nouvelles saveurs comme les nouvelles textures s'apprennent avec le temps : par exemple apprendre à manger en morceaux est parfois difficile pour certains enfants qui préfèrent le mixé. Et il faut souvent proposer plusieurs fois un aliment pour que l'enfant se l'approprie.

Les échanges au cours des repas ne doivent pas devenir des rapports de pouvoir. Les professionnel.les l'accompagnent en lui faisant confiance.

Si l'enfant s'endort à table, priorité est donnée à son besoin de sommeil. Il mangera son repas au réveil.

### **III. LE SOMMEIL**

Le sommeil est un besoin fondamental et indispensable. Il peut parfois être redouté et angoissant pour certains enfants. Nous souhaitons apporter aux enfants toute la sécurité nécessaire afin de favoriser ce temps. Il est donc important pour l'équipe de prendre en compte les points suivants :

- Tous les renseignements importants concernant le rythme et les habitudes de l'enfant doivent être communiqués à l'équipe au début et en cours d'année pour une meilleure prise en charge, afin de préserver sa santé physique et psychologique.
- La mise en œuvre de repères est nécessaire : l'enfant est couché dans le même lit dans la mesure du possible. Le doudou et la sucette (si l'enfant en possède) sont indispensables pour accompagner la sieste.
- Le rythme de sommeil peut être différent à la maison et au multi-accueil.
- Certains enfants peuvent mettre du temps à trouver un nouveau rythme au sein d'un dortoir de 5 à 9 lits.
- Le respect des besoins individuels est privilégié, un enfant qui dort ne sera pas réveillé, quelque soit son âge.
- Les professionnel.les sont en surveillance pendant toute la durée de la sieste. Ils.elles lèvent les enfants au fur et à mesure des réveils. Leur disponibilité est indispensable et justifie la fermeture de l'accueil de 12h30 à 14h30 (pas d'arrivée ni de départ possibles).

- **Les bébés (0-18 mois)**

Les bébés peuvent s'endormir dans le lieu de vie - dans une poussette, une balancelle ou dans un petit lit-, pour sentir la présence sécurisante des adultes.

L'équipe privilégie toutefois l'endormissement dans les chambres en accompagnant parfois les enfants avec des bercements ou des chansons pour apaiser les enfants.

Les levers se font au fur et à mesure des réveils.

Le temps de sommeil n'est pas limité. Les bébés dorment suivant leur rythme.

La présence d'une professionnelle dans les dortoirs est systématique tout au long de la journée. Le babyphone vient en complémentarité pour renforcer cette surveillance.

- **À partir de 18 mois**

En début d'année les enfants font souvent deux siestes dans la journée, Quand leur rythme se modifie, une seule sieste est proposée vers 12 heures 30 pour tous.

Un adulte accompagne l'endormissement et reste surveiller les siestes.

Les levers se font au fur et à mesure des réveils. Le sommeil des enfants est respecté car il fait partie des besoins essentiels : un enfant qui dort ne sera pas réveillé.

#### **IV. LE PORTAGE**

Une partie de l'équipe a été formée au portage par l'association « porter son enfant ».

Le portage de l'enfant en structure collective est :

- Un outil professionnel qui permet de mettre l'enfant en confiance tout en douceur et de faire connaissance.
- Un moyen de rassurer et apaiser l'enfant quand il en a besoin. Ainsi, il pourra s'ouvrir plus facilement vers l'autre.
- Un outil d'ergonomie et de confort, car en libérant ses bras, l'adulte accroit sa liberté de mouvement et d'action en même temps qu'il protège son dos.

Différentes écharpes permettent à la professionnelle de porter l'enfant en fonction de son âge et de son besoin.

## **V. LE DOUDOU**

Dans la structure, le doudou est le bienvenu. Il est unique pour l'enfant car il sert de lien entre ses lieux de vie. Pour que le doudou prenne toute sa valeur, il est préférable qu'il accompagne l'enfant de la maison au multi-accueil.

Il est laissé à la disposition des enfants dans la salle de vie. L'enfant apprend progressivement à poser son doudou et sa sucette à divers moments de la journée (repas, activités).

Il en va de même lors des repas et des activités extérieures. En fonction de la situation, la professionnelle s'adapte aux difficultés du moment de l'enfant et peut laisser le doudou à l'enfant, pour qu'il se ressource.

L'enfant le retrouvera avec plaisir pour la sieste et en cas de besoin (chagrin, colère), car il permet à l'enfant de se recentrer et de se rassurer. Les professionnels feront donc du cas par cas, en fonction de l'état émotionnel de l'enfant.

Les doudous sont, soit apportés dans un sac (avec allers et retours à la maison), soit gardés dans la salle dans des pochettes individuelles. Les sucettes des enfants sont lavées toutes les semaines et rangées dans des casiers individuels.

## **VI. L'HYGIÈNE, LES CHANGES ET L'ACQUISITION DE LA PROPRETÉ**

### **• L'hygiène**

En collectivité, l'hygiène est importante pour préserver le bien-être physique de l'enfant et limiter les risques de contamination.

Les parents en entrant dans les locaux se déchaussent ou utilisent des surchaussures lavables mises à leur disposition. Des distributeurs de gel hydroalcoolique sont à disposition en cas de nécessités dictées par l'état sanitaire du moment.

Les enfants portent des chaussons personnels, ou restent en chaussettes ou pieds nus.

Les enfants se lavent régulièrement les mains à l'eau et au savon : avant chaque repas, après les passages aux toilettes et après les activités salissantes.

- **La santé de l'enfant**

Les adultes veillent à la santé de l'enfant tout au long de la journée. La prise de température se fera en axillaire en priorité. En cas de blessure, les professionnels soigneront l'enfant en application des protocoles.

- **Les changes**

Les couches sont fournies par la structure, elles sont de fabrication française et sont dénuées de produits toxiques.

Le change des couches s'effectue dès que cela s'avère nécessaire. A partir d'un an, l'enfant est invité à monter sur la table à langer à l'aide des escaliers escamotables, afin de favoriser sa motricité.

La toilette est faite à l'eau et au savon ou au liniment. C'est un moment important durant lequel l'enfant doit être acteur en participant et en communiquant avec l'adulte.

Le respect de l'intimité et de la pudeur de l'enfant est privilégié.

- **La maîtrise des sphincters : l'acquisition de la propreté**

Celle-ci est une étape importante dans la vie de l'enfant. Elle se situe entre 18 mois et 3 ans.

L'enfant est prêt pour cette acquisition lorsqu'il est à l'aise dans sa motricité, qu'il a un désir d'autonomie et de grandir. Elle doit débuter au domicile des parents et poursuivie au multi-accueil. À cet effet, il est indispensable de prévoir plusieurs tenues de rechange, adaptées à la saison de l'apprentissage (qui n'est pas obligatoirement l'été) et de privilégier les tee-shirts à la place des bodys pour permettre à l'enfant de se déshabiller seul.

Le rythme de l'enfant et son désir d'autonomie sont respectés. Les professionnelles accompagnent l'enfant dans cette acquisition sans obliger, culpabiliser ou punir car cela ne sert à rien et peut provoquer des blocages.

Il est régulièrement sollicité pour aller aux toilettes. En cas « d'accident », l'enfant est changé sans commentaire négatif. Ses affaires seront mises dans un sac noté à son prénom.

Parfois, une régression passagère se produit et nécessite de remettre la couche. Un nouvel essai pourra être tenté lorsque l'enfant sera de nouveau disposé. Il est important de ne pas se focaliser sur cette étape. C'est pourquoi l'accompagnement de l'enfant doit être fait en concertation étroite entre l'équipe et les parents pour apporter de la cohérence.

## VII. LES ACTIVITES D'ÉVEIL

Pour l'enfant, le jeu est l'occasion de tous les apprentissages. Il est basé sur l'expérimentation et le plaisir.

Les enfants peuvent être en chaussons ou pieds nus. Ils doivent être à l'aise dans leurs vêtements pour bouger en toute liberté. Il est fortement conseillé de ne pas habiller les enfants avec des tenues fragiles ou de valeur, car par souci d'autonomie et d'éveil, ils peuvent manipuler de la peinture et autres matières salissantes. Une tenue de rechange est laissée dans la section en cas de besoin ; il faut penser à vérifier régulièrement qu'elle est adaptée à sa taille et à la saison.

Les enfants sortent dans la cour aussi souvent que le temps le permet pour s'oxygéner et se défouler, d'où l'importance de prévoir des vêtements adaptés aux conditions météorologiques (chapeau, imperméable, gants..).

L'aménagement de l'espace est réfléchi et revu tout au long de l'année afin de permettre aux enfants un investissement des différents espaces de jeux en fonction de leur évolution et de leurs besoins d'exploration.

- **Les bébés**

L'espace des bébés est constitué de tapis, de coussins, de meubles de rangement et de barrières pour le délimiter, et d'un coin avec table et chaises.

Les professionnel.les accompagnent le développement psychomoteur du bébé en accordant une importance particulière à la motricité libre : elle consiste à laisser l'enfant libre de ses mouvements afin de lui permettre d'explorer son corps et de se développer en toute confiance. L'adulte n'installe pas un enfant dans une position qu'il n'aurait pas acquise par lui-même (ex: asseoir l'enfant s'il ne le fait pas de lui-même).

Les professionnelles favorisent au maximum la liberté motrice à l'enfant :

- En lui proposant le plus souvent la position allongée dorsale ou ventrale. A partir de cette position l'enfant trouvera par lui-même ses appuis nécessaires, avec ses pieds, ses orteils, ses mains, ses coudes, ses genoux, pour changer de position et se déplacer. Il acquiert ainsi la confiance en lui et évolue à son rythme.
- En l'habillant de vêtements amples mais à sa taille.
- En lui proposant le pied nu pour qu'il puisse prendre appui facilement, sans glisser.

- En ne faisant pas marcher les enfants qui ne maîtrisent pas la marche. Au fil de ses efforts et de ses tentatives, il trouvera les réflexes nécessaires pour se sortir de situations complexes. Il trouvera l'équilibre nécessaire pour la marche.
- En n'utilisant pas de « youpala », ni de transat (en dehors des temps de repas). L'enfant expérimente son mode de déplacement en fonctions de ses capacités. Il apprend à maîtriser les passages d'une posture à une autre en confiance.

Les activités sont essentiellement motrices. Les barrières leur permettent de développer la posture debout et le miroir de développer les mimiques. Les bébés vont toucher différentes matières (ballons, hochets). L'émotion est transmise par le regard et le ressenti, l'adulte participe et met des mots sur les objets.

Des moments d'échanges autour des marionnettes et des livres se déroulent en commun avec les plus grands. Les chants, les bercements et le maternage sont aussi des moyens pour apaiser le groupe.

En fin d'année, les bébés ont grandi et ils participent aux activités avec les plus grands de la section : le dessin, la pâte à modeler et les jeux de transvasement. Une structure de motricité est à leur disposition et les enfants découvrent la montée des escaliers et la descente sur le toboggan selon leurs capacités.

- **Les jeux libres**

Ils permettent à l'enfant d'acquérir l'autonomie, de créer ses propres règles mais tout en autorisant l'observation : un enfant apprend en regardant les autres.

Le.la professionnel.le, qui a un rôle de médiateur, est présente pour sécuriser et intervenir si besoin. C'est à l'occasion de ces jeux libres que le plus grand nombre d'interactions apparaissent entre les enfants, et que la socialisation et la créativité se développent.

- **Les jeux dirigés**

Ils sont proposés régulièrement aux enfants. Ils ne sont jamais imposés car l'enfant doit y prendre du plaisir. Ce sont généralement des activités d'éveil et de découverte (peinture, gym, pâte à sel, manipulation de graines, collages, jeux de construction, puzzles, legos, jeux de société.....), sans objectif de résultat final : l'enfant expérimente sans produire obligatoirement un objet à rapporter à la maison. Elles permettent aux enfants de s'exprimer aux moyens de différents supports. Ces ateliers s'inspirent parfois d'un thème décidé en équipe, les enfants participent ainsi à la décoration du multi-accueil.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant. Il propose du matériel adapté à l'âge et à la compétence de l'enfant pour favoriser son autonomie.

- **Les sorties**

Elles sont organisées dans l'objectif de découvrir d'autres lieux et d'autres personnes.

- Dans la cour : chaque jour, dès que le temps le permet, les enfants sortent jouer un moment pour se défouler, s'aérer. Des jeux sont à disposition : vélos, draisiennes, ballons, toboggan.... Des activités dirigées peuvent également leur être proposées comme faire des dessins à la craie, jouer au bac à sable, avec de l'eau, de la neige.....
- A l'extérieur, en fonction de l'âge des enfants, plusieurs sorties sont organisées :
  - une fois par semaine à la salle polyvalente pour faire de l'éveil corporel,
  - dans le parc pour observer, ramasser les feuilles, courir...,
  - faire un tour au marché.

Lors de ces sorties, les normes d'encadrement sont respectées, soit un adulte pour 2 enfants.

Selon les années et les projets pédagogiques en cours, des intervenants extérieurs peuvent être sollicités pour animer des ateliers (musique, gym...) à l'intérieur de la structure.

## **VIII. LA VIE DE GROUPE : L'APPRENTISSAGE DE LA SOCIALISATION**

Vers un an, l'intérêt de l'enfant pour la compagnie d'autres enfants est manifeste mais ils ne jouent pas encore ensemble. Puis à partir de 18 mois, l'enfant s'intéresse à ce que fait l'autre : il l'observe et l'imité. Le partage est une notion encore difficile à accepter et c'est le début des conflits. Il est envahi par des pulsions qu'il maîtrise plus ou moins. Sa première réaction face à l'envahissement, c'est l'agressivité physique (tapes, morsures, griffures, cris...). Le (la) professionnel.le accompagnera l'enfant à exprimer ses émotions, à dire non, afin de limiter ces gestes agressifs. Le conflit peut aussi se résoudre seul et l'intervention de l'adulte ne sera pas systématique.

Les morsures sont une agression physique intense. Afin de ne pas enfermer l'enfant dans une étiquette, le prénom de l'enfant mordeur n'est jamais révélé aux parents de l'enfant mordu. Celui-ci est consolé et soigné tandis qu'un membre de l'équipe explique à l'enfant mordeur le déroulement et les conséquences de son geste.

L'acquisition du langage sera une étape bénéfique pour que l'enfant puisse verbaliser ses émotions.

Au cours de cette période de vie, l'enfant fait l'expérience de la frustration. C'est grâce au cadre sécurisant qu'il pourra peu à peu en appréhender les limites. Des interdits clairement posés par l'adulte permettront aux enfants d'évoluer dans un milieu sécurisant affectivement.

## **IX. LA PLACE DES PARENTS**

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. L'équipe de professionnelles est présente pour les seconder et les accompagner. Afin de permettre un bon accueil et d'assurer une bonne liaison maison-multi-accueil, une relation de confiance est indispensable entre les parents et l'équipe.

Ainsi, tous changements ou évolution dans la vie de l'enfant (introduction d'aliments, acquisition de la propreté ...) sont à l'initiative des parents, puis relayés par l'équipe dans la limite du fonctionnement de la collectivité.

L'équipe reste à l'écoute des demandes, des difficultés et des réussites de l'enfant par le biais de rencontres individuelles. Elle peut également orienter les parents vers le médecin référent de la structure en fonction des questionnements.

Les parents sont invités dans la structure (réunion de rentrée, fête de Noël et de fin d'année...), ces moments permettent d'instaurer des liens différents du quotidien.

Pour permettre d'avoir un regard sur la vie de leur enfant, des photos prises régulièrement sont à la disposition des parents : ils peuvent récupérer les photos individuelles avec une clé USB.

## **X. LA PLACE DES STAGIAIRES**

Des élèves en stage sont régulièrement accueillis au sein de la structure. Cet apprentissage direct de la pratique éducative s'appuie sur l'observation, puis sur l'action et ce dans certaines limites. Ils sont soumis au secret professionnel comme tout le personnel.

L'accueil des stagiaires participe à la formation des futur.es professionnel.les du secteur de la petite enfance, et les équipes y contribuent tout au long de l'année.

## **XI. CONCLUSION**

Ce projet éducatif est le garant de notre éthique professionnelle. Il constitue le moteur de l'équipe puisqu'il impulse un dynamisme autour de valeurs communes et engage l'équipe sur ces bases. Nous faisons régulièrement des réunions de section, d'équipe et



des formations en interne pour questionner et faire évoluer régulièrement notre pratique.

Le multi-accueil n'est pas un simple lieu de garde, c'est un lieu de vie qui s'adapte aux besoins du jeune enfant à travers les multiples actions éducatives. Le but de ce projet est de proposer une cohérence importante dans l'accompagnement de l'enfant.

Les échanges entre parents et professionnel.les permettent d'assurer au plus près une continuité éducative entre les lieux de vie, souvent très rassurante pour l'enfant.

Ce projet n'est pas figé, il évolue constamment et permet ainsi aux professionnel.les d'interroger leur pratique dans le but d'accueillir en cohérence et avec bienveillance l'enfant dans la collectivité.